

## ***6. Un plan national cohérent et ambitieux de développement des énergies renouvelables nouvelles***

Le développement d'énergies nouvelles (solaire, éolien, géothermie...) est indispensable. Des politiques publiques de filières – cohérentes et pérennes – doivent être déployées. Elles doivent permettre d'abaisser le prix de revient des énergies renouvelables hors CO2. L'hydraulique ne doit pas être livré à la concurrence comme le prévoit la loi NOME.

La montée en charge de ces énergies renouvelables nouvelles, non émettrices de CO2, dans notre mix énergétique, ne suffira cependant pas à résoudre tous les problèmes. Le dernier rapport du GIEC de 2011 sur les énergies renouvelables le montre. Qui plus est, ces énergies sont intermittentes et doivent être compensées, en cas d'arrêt, par des centrales au gaz ou au charbon. Il reste que le retard pris par la France à les développer deviendra gravement préjudiciable s'il perdure. Là aussi, cette nouvelle ambition doit être conduite sous maîtrise publique.